



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 8101

Texte de la question

M. Yves Verwaerde attire l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur le projet de budget 1994 pour le ministère de la justice. La mission menée par les personnels d'insertion et probation de l'administration pénitentiaire est un aspect important de l'action judiciaire. Il se trouve, en effet, que ces agents de l'Etat participent au quotidien à la sécurité publique par les actions d'insertion qu'ils mènent auprès des personnes sous mandat de justice, par exemple. En tout état de cause, ces personnes ont une action efficace et leur action tend à assurer la sécurité publique à long terme. C'est la raison pour laquelle il lui demande s'il envisage de créer des emplois de travailleurs sociaux pour l'administration pénitentiaire.

Texte de la réponse

En raison des contraintes budgétaires touchant l'ensemble de la fonction publique, il n'a pas été possible de prévoir la création d'emplois de travailleurs sociaux dans le projet de loi de finances 1994. Il convient toutefois de remarquer que le nombre d'emplois de travailleurs sociaux a augmenté de façon significative au cours des dernières années. C'est ainsi que cent conseillers d'insertion et de probation ont été affectés dans les établissements pénitentiaires et dans les comités de probation et d'assistance aux libérés en octobre 1993. Cet effort sera poursuivi en 1994 : huit assistants de service social seront nommés en janvier et quarante-deux conseillers d'insertion et de probation actuellement en formation à la fin de l'année. Par ailleurs, les services du ministère de la justice ont réalisé une analyse très précise des besoins en effectifs des comités de probation et d'assistance aux libérés, qui s'inscrit dans la continuité de l'expertise des organigrammes des établissements pénitentiaires. Cette étude qui permet de mieux connaître les besoins réels en travailleurs sociaux servira de base aux négociations pour la création d'emplois de travailleurs sociaux dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Verwaerde Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8101

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4117

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 158